# Permanences juridiques électroniques pour tous les salariés

# Envoyez toutes vos questions sur la boite mail suivante :

# permitm@justi-ce.fr

Le CSE vous propose un service d'assistance juridique. N'hésitez pas à envoyer vos questions, elles seront traitées de manière confidentielle par les juristes de la société Justi-CE Formation et Conseil.

Nous sommes là pour vous aider et vous conseiller.

Des juristes confirmés répondent à vos questions dans ces différents domaines :

#### > DROIT DE LA FAMILLE

Procédure de divorce, séparation, autorité parentale, filiation, mariage, pacs, ...

# > DROIT DES SUCCESSIONS

Ordre des héritiers, droit de succession, ...

### > DROIT DE LA RESPONSABILITE CIVILE

Indemnisation d'accidents ou de sinistre, litiges avec assureurs, recours contre un tiers,

#### > DROIT DU LOGEMENT

Locations, copropriété, mitoyenneté, servitudes, accession à la propriété, compromis de vente, ...

#### > DROIT DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

Permis de travaux, permis de construire, lotissements, contrat de construction, ...

#### > DROIT DE LA CONSOMMATION

Achat à crédit, garantis des vices cachés, dossier de surendettement, contrat d'assurance, ...

#### > DROIT PENAL

Constitution de partie civile, incarcération, ...

# Cette intervention vous garantit:

- des solutions personnalisées à vos problèmes du quotidien
- des informations juridiques simplifiées et complètes